

# La négation de la Nation française, de Pétain à Macron



**L'U.E. et l'islamo-gauchisme au service de l'oligarchie financière mondialiste**

**VICHY ou LONDRES**

**Où était la Nation française de 1940 à 1944 ?**

Le 22 juin 1940, dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, une délégation française conduite par le général Charles Hutzinger, suivi du général Jean Bergeret, du vice-amiral Maurice Le Luc et de l'ambassadeur Léon Noël, se présente au « wagon Foch » où fut signée la capitulation de l'Allemagne le 11 novembre 1918.

Mais cette fois-ci, les rôles sont inversés. La délégation française est là pour se soumettre aux conditions du IIIe

Reich allemand. Adolf Hitler est présent et, à ses côtés, parquent Hermann Göring, le grand amiral Erich Raeder, Rudolf Hess, Joachim von Ribbentrop, le général Walther von Brauchitsch et le général Wilhem Keitel qui dirige la délégation allemande.

La délégation française cède à L'Allemagne ses départements d'Alsace et de Moselle et accepte l'occupation par l'armée allemande des 2/3 de son territoire (dont la France paiera tous les frais).

Deux semaines plus tôt, le 10 juillet, la chambre des députés (en majorité du Front Populaire) et le Sénat, réunis en Assemblée Nationale à Vichy, a voté par 569 voix contre 80 et 17 abstentions les pleins pouvoirs au vieux maréchal Pétain, rappelé en urgence de son ambassade madrilène.

Le 12 juillet, Pierre Laval se retrouve à la tête de son cinquième gouvernement, le premier de l'Etat français de Vichy.

### L'Etat français de Vichy illégitime

Ainsi que l'a démontré le juriste René Cassin, parmi les premiers partis à Londres, disparaît dès lors toute légitimité de ce régime puisqu'aucune consultation nationale ne sera organisée pour en valider la légalité comme le prévoyait le mandat donné à Philippe Pétain :

« L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'Etat français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées. »

Il existait, comme aujourd'hui, un point constitutionnel fondamental dans les institutions républicaines : l'engagement

de défendre l'intégralité du territoire national. La convention d'armistice du 22 juin bafouait ce devoir. C'est ainsi qu'est rompue toute légitimité avec les fondements de la nation française et que le général de Gaulle s'imposera pour en reprendre le flambeau, incarnant de fait la pérennité de la Nation.

Ce point historique revêt une importance capitale qui conforte la démonstration des historiens (Robert Paxton, Martin John Gilbert, Gavin Long, David M. Glantz, Henri Amouroux, Max Gallo) et des juristes constitutionnalistes qui estiment que la république et la nation n'ont plus été représentées sur le territoire français de juillet 1940 à août 1944, un état de fait s'étant substitué aux autorités nationales.

René Cassin qui a signé avec Winston Churchill, à Londres, une convention officialisant la reconnaissance des statuts de la France Libre, a rappelé que celui-ci, constatant la disparition de toute représentation nationale constituée en France, avait proposé une « fusion » de notre pays avec le Royaume Uni pour pallier l'absence d'état légal.

Pourtant, aujourd'hui, le président Macron et son prédécesseur n'ont pas hésité à déclarer que c'était bien la France, en sa qualité de nation, qui avait collaboré avec l'occupant, falsifiant ainsi à la fois la réalité des faits juridiques et historiques, niant la France Libre, la Résistance et la poursuite du combat par les Forces Françaises Libres et l'armée d'Afrique, les départements d'Algérie et l'empire colonial s'étant soustraits à l'autorité du gouvernement de Vichy.

On peut s'interroger sur cette volonté obsessionnelle de la part de dirigeants français, relayés par les médias aux ordres, de vouloir clouer au pilori la France en toutes circonstances, que ce soit à propos des croisades, de l'esclavage, de la colonisation, de la déportation des juifs ou de la guerre d'Algérie...

De même, cette manipulation sémantique qui prétend que, de 1940 à 1944, la France était occupée par les nazis est absolument fausse. La France était occupée par l'armée allemande et c'est bien l'OKW (Ober Kommando der Wehrmacht) qui en organisait les modalités et le contrôle, seules les missions de police étant du ressort de la Gestapo.

Mais à l'heure où nos chefs d'état sont à la botte de la chancelière allemande, il est de bon ton d'accommoder les faits historiques à sa sauce afin de la ménager et de satisfaire aux demandes de l'Union européenne, quitte à salir notre mémoire nationale.

Car, au final, si Macron récuse la France Libre et la Nation, si des révisionnistes mettent en cause la Résistance (qualifiant Jean Moulin de « terroriste » ou « d'espion soviétique », son successeur Georges Bidault de « colonialiste »), c'est pour se conformer à l'idéologie de l'Union européenne qui a pour objectif de détruire toute idée de Nation.

L'instauration du quinquennat par Chirac porte en elle la volonté d'effiloche les institutions de la Vème république au profit de l'idéologie mondialiste et de l'oligarchie financière apatride.

Sarkozy pour commencer (cf. le traité de Lisbonne qui piétine le référendum de 2005), Hollande ensuite et surtout aujourd'hui Macron sont dans cette posture de répudiation de la Nation et de destruction de la souveraineté nationale.

Charles de Gaulle et François Mitterrand n'avaient jamais transigé sur ce point : Vichy, ce n'était pas la France.

C'est un fait que des crimes ont été commis sur le territoire métropolitain (« rafle du Vel' d'Hiv' ») par des fonctionnaires français, sur ordre du régime collaborationniste (le socialiste Bousquet ou le fasciste Darquier de Pellepoix). Mais ce ne sont légalement ni la

République, ni la France qui doivent être tenues pour responsables. Affirmer, pour en tirer un profit politique, que Vichy incarnait la Nation française c'est non seulement une désinformation majeure, mais également un contresens juridique et historique complet.

Malheureusement, depuis quelques années, l'histoire de France est devenue un « décrochez-moi ça » où le plus médiocre politicien en mal de hauts faits va se parer de vertus moralisatrices payées sur le dos des authentiques héros.

« Non content d'inaugurer les chrysanthèmes, le président de la République les distribue, et se permet d'associer la France et son histoire dans le don intéressé de son honneur. » (Henri Guaino)

L'ordonnance du 9 août 1944, promulguée par le gouvernement provisoire de la République Française, ôtait toute légalité au régime de Vichy. Il ne s'agissait pas là que d'un symbole ou d'une bataille de mots sans conséquence : ce texte établissait que la France libre du général de Gaulle se plaçait dans la continuité de la République.

Philippe Séguin avait su, en son temps, nous expliquer pourquoi il était nécessaire de ne pas oublier cela.

### **Les Etats Unis, véritables artisans de l'UE**

La négation de la France comme pays libre et indépendant, maîtresse d'un projet économique et social qui protège les Français, a pour objectif de lui substituer une souveraineté européenne technocratique pour laquelle l'idée de nation constitue un obstacle à éliminer.

En poste à Washington dans les années Clinton, Ambrose Evans-Pritchard, correspondant du « Sunday Telegraph », a conduit des investigations sur les origines de l'Union européenne. Selon les conclusions de ses différentes enquêtes, il a apporté la démonstration que l'Union européenne a toujours été un projet américain.

Jean Monnet apparaît largement dans le panthéon fédéraliste en étant l'éminence grise de la stratégie supranationale. De Gaulle l'avait même toujours soupçonné d'être un agent américain.

Peu nombreux sont les Européens qui savent qu'il a passé la plupart de sa vie aux U.S.A. et qu'il a servi comme étant l'homme lige de Franklin Roosevelt en temps de guerre. Et pourtant, Roosevelt n'a jamais fait mystère que Jean Monnet, le père fondateur de l'UE, était les yeux et les oreilles de l'administration U.S. en Europe (cf. biographie d'Éric Roussel).

C'est Washington qui a conduit l'intégration européenne à la fin des années 1940 et elle l'a financée secrètement sous les administrations des présidents Truman, Eisenhower, Kennedy, Johnson et Nixon. D'ailleurs, on se souvient de l'ingérence du président américain Barack Obama pour mettre en garde la Grande-Bretagne de ne pas voter le Brexit.

La « Déclaration Schuman » qui a donné le ton de la réconciliation franco-allemande, et qui devait mener par étapes à la Communauté européenne, a été concoctée par le Secrétaire d'État américain Dean Acheson. « Tout a commencé à Washington » a déclaré le chef de cabinet de Robert Schuman.

C'est même l'administration du président Truman qui a fait pression sur la France afin d'atteindre un modus vivendi avec l'Allemagne durant les premières années de l'après-guerre, en menaçant même de couper les subventions du Plan Marshall (septembre 1950).

La raison de Truman était évidente : on a mis un terme au consensus de Yalta avec l'Union soviétique. Il fallait un front uni afin de dissuader le Kremlin d'un agrandissement plus important après que Staline eut englouti la Tchécoslovaquie.

Cohérents dans leur stratégie de contrôle de l'Europe, les États-Unis se sont toujours appuyés sur l'Union Européenne comme point d'ancrage de leurs intérêts régionaux, en même

temps que sur l'OTAN, comme le démontrent les interventions contre la Serbie (qui a permis aux USA d'installer au Kosovo leur plus grande base militaire), en Géorgie quand Sarkozy assurait la présidence de l'U.E., en Libye avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui, et en Ukraine où le rôle joué par la C.I.A. contre la Russie est flagrant.

Le mouvement anti-Bruxelles en France, que l'on retrouve dans une moindre mesure en Italie et en Allemagne, et parmi la gauche des pays nordiques, travaille à partir du postulat selon lequel l'Union européenne est essentiellement un instrument du pouvoir anglo-saxon et du capitalisme sauvage mondialiste. A cela s'ajoute la fronde des pays du groupe de Visegrád contre la submersion migratoire extra-européenne.

### **Opération « portes ouvertes » à l'islam**

S'appuyant sur son expérience personnelle lorsque, capitaine, il était stationné au Levant, de Gaulle a toujours été méfiant à l'égard de ce qu'il nommait « l'Orient compliqué ».

Rappelé au pouvoir en 1958 par les partisans de l'Algérie Française, il avait conscience que la guerre d'Algérie entravait toute perspective de développement des relations franco-arabes. Par ailleurs, le bloc communiste apportant ouvertement son appui matériel au FLN, de Gaulle se voyait empêché de renouer avec la Russie et la Chine.

Le 16 septembre 1959, l'annonce du principe d'autodétermination donna un gage aux pays arabes. L'abandon des départements français d'Algérie et du Sahara les conduisit à renouer des relations politiques et économiques avec la France.

L'Algérie Française liquidée, avec les conséquences que l'on sait, demeurait la question d'Israël.

Dans ses « Mémoires d'espoir », il écrit : « Si l'existence d'Israël me paraît très justifiée, j'estime que beaucoup de prudence s'impose à lui à l'égard des Arabes. Ceux-ci sont ses

voisins et le sont pour toujours... »

Il ira plus loin en 1967 en qualifiant Israël de « peuple sûr de lui et dominateur ».

Gage supplémentaire donné aux états arabes, mais qui omet de souligner que si l'ONU en 1947 a décidé de donner le droit à l'existence d'un état juif sur une partie de la Palestine (sous domination britannique) c'est parce que dès 1919 l'Emir Fayçal et Chaim Weizmann avaient conclu à la possibilité d'une coopération judéo-arabe. L'Emir Fayçal envisageait favorablement la venue des Juifs en Palestine et la fondation d'un Foyer National Juif.

Pour être encore plus précis, rappelons que, pendant la deuxième guerre mondiale, Al Hussein, le grand mufti de Jérusalem, s'était allié à Hitler et avait fourni un contingent de ses coreligionnaires palestiniens à la Waffen SS (cf. « Croissant fertile et croix gammée » de Martin Cüppens). Si l'on peut déplorer que des Palestiniens aient été contraints de quitter leurs maisons pour permettre la création d'Israël, ils avaient choisi au préalable de s'associer avec les nazis, le camp des vaincus.

Néanmoins, la politique pro-arabe de de Gaulle va contribuer à victimiser les Palestiniens et à vilipender les Israéliens qui, le dos à la mer, défendent leur droit à l'existence, mais sont aujourd'hui la cible d'une haine récurrente de la part des islamo-gauchistes dont l'antisémitisme viscéral et impénitent se pare du faux-nez de l'antisionisme.

Par ailleurs, on se souvient du « protocole de Barcelone » révélé par Alain Wagner (ICLA : International Comparative Literature Association) : en 1975, au nom de la C.E.E. qui a précédé l'U.E., le belge De Clerck réclama officiellement de la main d'œuvre d'origine maghrébine aux pays concernés.

Saisissant cette demande inespérée, les pays musulmans posèrent trois conditions formelles pour répondre



favorablement à cette requête :

- 1/ Les immigrés musulmans doivent bénéficier d'une égalité totale en matière de droits sociaux avec les citoyens des pays hôtes de la C.E.E.
- 2/ Les immigrés musulmans conservent leur lien, de citoyenneté avec leur pays d'origine et sont assurés de la garantie de pratiquer leur mode de vie islamique dans le pays hôte.
- 3/ Les pays hôtes reconnaissent que « l'islam est constitutif de la culture européenne ». De ce fait, les pays hôtes s'engagent à réserver un traitement positif à l'égard de l'islam et de favoriser la création de mosquées et de centres culturels islamiques sur leur territoire, afin de permettre aux immigrés musulmans de vivre selon leur culture d'origine.

C'est ainsi que les dirigeants européens et leurs maîtres de la finance mondialiste ont vendu à l'islam les populations européennes.

Si les immigrés dits « de la première génération » se sont relativement bien tenus dans les pays hôtes, tout a basculé avec le regroupement familial, le droit du sol et la fécondité galopante de leurs femmes.

Il est alors devenu impossible d'intégrer et encore moins d'assimiler ces populations qui ont constitué des communautés urbaines hermétiques, puis des zones de non-droit favorables à l'enracinement de l'islamisme et aux actions terroristes coordonnées ou individuelles.

Face à cette situation, nos dirigeants nous serinent de beaux discours, nous invitent à la « résilience », au « pas d'amalgame » et, par une sorte de perversion intellectuelle, notre société est tellement culpabilisée depuis des décennies que nous alimentons l'islamisme en relativisant chaque attentat (« des déséquilibrés », « c'est pas ça l'islam ») ou

en cherchant des excuses sociologiques à ses auteurs, de crainte d'être qualifiés d'islamophobes.

.../...

## **Effacement de l'idée de Nation**

L'étymologie du mot « nation » est liée à la notion de naissance (nascere).

C'est pourquoi l'idée de Nation prend sa source dès lors que, réunis dans un même espace territorial, partageant les mêmes valeurs, des hommes s'unissent dans un ensemble complexe de liens qui fondent le sentiment d'une appartenance commune. Elle est intériorisée et transmise d'une génération à l'autre. Pour s'imposer, elle suppose également l'existence d'une volonté durable de vivre au sein d'un cadre de lois, de règles, de langue, de culture, de références morales ou religieuses, d'un mode de vie, de droits et de devoirs.

Au fil des siècles, la nation apparaît comme une construction politique, dont la fonction est de garantir la cohésion sociale et de faire respecter l'autorité de l'État. Pour ces raisons, l'idée de nation est elle-même liée à l'histoire de chaque pays.

L'action centralisatrice et unificatrice du pouvoir royal a contribué de manière décisive à l'émergence de la nation. La guerre de Cent Ans (1337-1453) a soudé les populations dans l'adversité et contribué de manière décisive à l'émergence de l'identité nationale. Plus tard, la Révolution, l'Empire et les trois guerres contre l'Allemagne renforceront l'idée de Nation mais aussi le sentiment patriotique.

Malheureusement, après la deuxième guerre mondiale, dans le contexte bipolaire de la guerre froide et de subversion planétaire du communisme, le sentiment national a été mis à mal à la fois par la propagande et le soutien des pays communistes à nos ennemis (guerre d'Indochine et d'Algérie), mais également par la stratégie de mainmise de l'administration américaine sur l'Europe occidentale pour en faire une zone économique et politique placée sous son

contrôle.

Peu à peu, inéluctablement, différentes forces ont entrepris l'effilochage systématique de la nation française, alors que l'Allemagne renaissait de ses cendres et que, après 1989, de nouvelles nations se relevaient d'un demi-siècle d'oppression communiste.

Bien qu'il ait voulu redresser la France et lui rendre son indépendance vis-à-vis des U.S.A., de Gaulle a oublié que le premier devoir d'un chef d'état et sa légitimité tiennent essentiellement dans la défense du territoire national. La manière dont ont été abandonnés les départements français d'Algérie a contribué à fracturer la société française et à salir l'œuvre colonisatrice de la France outre-mer. A partir de là, s'est installée cette insane propagande de culpabilisation et de repentance à l'égard de notre histoire. Et, après Mai 68, la surenchère s'est emballée sur les croisades, l'esclavage, le premier empire, la guerre d'Algérie, etc. Au point que, comme en U.R.S.S., l'histoire de France est revue et corrigée en fonction de ce qui arrange l'idéologie gauchiste, méprisant la réalité des faits et la mémoire de ceux qui, par leur patriotisme et leur sacrifice ont écrit les plus belles pages de gloire de notre Histoire.

Le paradoxe, c'est que cette falsification de notre récit national fait les choux gras des mandataires de l'oligarchie financière et des fédéralistes européens qui trouvent leurs meilleurs alliés dans la nébuleuse gauchiste qui, depuis une quarantaine d'années, a entrepris son œuvre permanente de subversion et de dénigrement contre notre nation.

Cette stratégie d'affaiblissement des institutions et de conditionnement de la population s'appuie simultanément sur différents axes :

Culpabilisation des citoyens à l'égard de chapitres de leur histoire nationale (croisades, colonisation),

Désinformation (tous les collabos étaient d'extrême droite),

Effacement de la mémoire collective (disparition des pages de gloire de l'histoire nationale),  
Avilissement de la masse (cf. émissions de télé réalité),  
Négation des structures sociales (dénigrement de la famille et de la filiation),  
Remise en cause systématique des lois (laxisme judiciaire, condamnation des forces de l'ordre),  
Diffamation permanente (quiconque s'oppose ou pense différemment est qualifié de fasciste, raciste, néo-nazi) qui annihile toute possibilité de contre argumenter et tétanise l'adversaire.

Les acteurs de cette vaste opération de conditionnement et de déstabilisation agissent dans tous les rouages de la société : administration, syndicats, associations subventionnées, médias, justice. Ils s'appuient pour occuper le terrain sur différentes tendances, sectaires et souvent violentes, de l'extrême gauche : trotskistes, altemondialistes, « black blocks », « no borders », « antifas », qu'elles soient organisées en mouvements clandestins ou ayant une façade légale (NPA, Lutte Ouvrière, France Insoumise).

L'idéologie mondialiste et le dogme de la culpabilisation colonialiste dont sont imprégnés les cerveaux gauchistes, ont conduit leurs mouvements à trouver dans le soutien à l'islamisme un moyen de déstabiliser nos institutions, même s'il faut adopter les postures antisémites sous prétexte de soutien à la « cause palestinienne ».

Depuis les années 70, la France a renoncé à son indépendance et s'est progressivement mais délibérément soumise aux volontés des technocrates (non élus) de Bruxelles et de l'Allemagne.

Quelques exemples :

Désindustrialisation (recul de 19 % en 1975 à 10 % en 2015, de la part en valeur de l'industrie dans le PIB),

Vente à l'Etranger de nos grandes entreprises (Pechiney, Arcelor, Alcatel, Lafarge, Alstom, STX) et de

d'infrastructures stratégiques (aéroports),  
Contraintes réglementaires et économiques qui entravent les entreprises, les artisans, les agriculteurs, les commerçants,  
Réduction à doses filées du système de protection sociale,  
Obligation d'accepter des migrants illégaux (qualifiés de « réfugiés »),  
Déni démocratique (cf. référendum de 2005 contourné par le traité de Lisbonne),  
Criminalisation de toute idée qui ne serait pas en accord avec la ligne politique de l'U.E. (toute velléité de sentiment souverainiste est forcément populiste et d'extrême droite !),  
Enfumage sémantique systématique dans les médias opposant « le repli sur soi » et « la haine de l'autre » (des souverainistes) au « Vivre ensemble » et à « une France ouverte » (du camp du bien).

L'abrasion progressive de notre service public s'inscrit dans cette perspective, l'actuelle « réforme » de la SNCF étant une des étapes d'un vaste programme de démantèlement de l'aménagement du territoire français pour en confier la gestion à des groupes privés (cf. autoroutes).

Le devoir d'un chef d'état français consiste à représenter l'ensemble de la nation dans le pays et dans les relations internationales, et à protéger le peuple français en exerçant l'autorité suprême.

Macron en est loin, lui dont les postures se placent dans une fuite et une négation à l'égard des faits historiques. Bertrand Renouvin observe qu'il persiste dans ses discours de « dîners en ville », mais se garde bien de décider et d'agir en privilégiant les intérêts de la France, tant il se plie aux diktats de l'U.E.

**Jean-Yves Leandri**